

Délibération

du Conseil d'Orientation et de Surveillance

Séance du 27 septembre 2023

Le Conseil d'Orientation et de Surveillance de la Caisse de Crédit Municipal de NANCY s'est réuni le 27 septembre 2023 à 17h30 sous la présidence de Nadège NICOLAS.

Présents : Nadège NICOLAS, Arnaud BERNEZ (en visioconférence), Jean-Philippe BOLLE, Michel FICK (en visioconférence), Jean-Pierre GARCELON, Estelle MERCIER

Absent(es) excusé(es) : Mathieu KLEIN, Sylvie BABIGEON, Florence LEGROS

Nombre d'administrateurs en exercice : 9 – Le quorum (2/3 des membres présents ou représentés) étant atteint.

Ont donné pouvoir :

Sylvie BABIGEON à Jean-Philippe BOLLE

Mathieu KLEIN à Nadège NICOLAS

Florence LEGROS à Estelle MERCIER

Secrétaire de séance : M. Estelle MERCIER

Objet : Décision Modificative n°1

Le crédit municipal, dans le cadre de sa mission de service public d'aide sociale, et plus Vu la loi 92-518 du 15 juin 1992 relative aux caisses de crédit municipal ;

Vu les articles L.514-2 et suivants du Code monétaire et financier ;

Vu la délibération du Conseil d'Orientation et de Surveillance relative au vote du budget primitif 2023 ;

La décision modificative n°1 a pour objet d'ajuster les crédits en dépenses et recettes de fonctionnement.

En dépenses de fonctionnement, il est proposé d'ajuster les crédits du chapitre 64 « frets et transports administratifs » et le chapitre 67 « commissions sur opérations bancaires ».

Au chapitre 64 en raison d'une dépense liée à la livraison de matériel ainsi que l'augmentation des frais d'acheminement des objets pour les ventes aux enchères à l'hôtel des ventes.

Au chapitre 67 en raison de l'augmentation des frais financiers liées à la ligne de crédit. Le recours à la ligne de crédit a connu un niveau élevé en raison d'une demande croissante de prêt sur gage. S'ajoute à cela des conditions financières plus onéreuses en raison de la conjoncture.

Il est proposé d'ajuster ces dépenses par des recettes de fonctionnement supplémentaires. D'une part une activité plus soutenue qui permettra d'enregistrer des recettes plus importantes et de l'autre une augmentation des charges récupérées pour les biens en location accompagnée d'une augmentation de l'indice des loyers.

Le budget s'équilibre en dépenses et en recettes comme suit :

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT				Montant DM n°1	Budget primitif	Budget primitif + DM n°
Chap	Article	Objet				
64	6470	FRETS ET TRANSPORTS ADMINISTRATIFS		600,00	450,00	1 050,00
Total 64				600,00		
67	67943	COMMISSIONS SUR OPERATIONS BANCAIRES		13 000,00	7 000,00	20 000,00
Total 67				13 000,00		
Total dépenses de fonctionnement				13 600,00		
RECETTES DE FONCTIONNEMENT				Montant DM n°1	Budget primitif	Budget primitif + DM n°
Chap	Art.	Objet				
70	7000	INTERETS PRETS SUR GAGE CORPORELS		9 100,00	460 000,00	469 100,00
Total 70				9 100,00		
73	7390	AUTRES CHARGES RECUPEREES		1 000,00	2 000,00	3 000,00
Total 73				1 000,00		
76	7630	REVENUS DES IMMEUBLES		3 500,00	75 000,00	78 500,00
Total 76				3 500,00		
Total recettes de fonctionnement				13 600,00		

CREDIT MUNICIPAL DE NANCY - Décision modificative n°1 - Exercice 2023

Balance du Budget

SECTION FONCTIONNEMENT

	RECETTES FONCTIONNEMENT	BUDGET PRIMITIF	D.M. N°1	BUDGET SUITE A D.M. N°1
70	PRODUITS DES OPERATIONS DE PRET	532 000,00	9 100,00	541 100,00
73	CHARGES RECUPEREES	33 620,00	1 000,00	34 620,00
76	PRODUITS ACCESSOIRES	77 000,00	3 500,00	80 500,00
77	PRODUITS FINANCIERS	-	-	-
78	REPRISES SUR AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS	5 000,00	-	5 000,00
87	PROFITS	36 700,00	-	36 700,00
TOTAL RECETTES FONCTIONNEMENT		684 320,00	13 600,00	697 920,00
	DEPENSES FONCTIONNEMENT	BUDGET PRIMITIF	D.M. N°1	BUDGET SUITE A D.M. N°1
60	ACHATS	4 500,00	-	4 500,00
61	FRAIS DE PERSONNEL	375 355,00	-	375 355,00
62	IMPOTS ET TAXES	36 500,00	-	36 500,00
63	TRAVAUX ET SERVICES EXTERIEURS	154 982,00	-	154 982,00
64	TRANSPORTS ET DEPLACEMENTS	1 450,00	600,00	2 050,00
65	OPERATIONS SOCIALES	15 830,00	-	15 830,00
66	FRAIS DE GESTION GENERALE	20 520,00	-	20 520,00
67	FRAIS FINANCIERS	9 600,00	13 000,00	22 600,00
68	DOTATIONS AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS	44 183,00	-	44 183,00
69	IMPOTS SUR LES BENEFICES	-	-	-
87	PERTES	21 400,00	-	21 400,00
TOTAL DEPENSES FONCTIONNEMENT		684 320,00	13 600,00	697 920,00
DEFICIT FONCTIONNEMENT - CLÔTURE				
EXCEDENT FONCTIONNEMENT - CLÔTURE				

Le budget s'équilibre en dépenses et en recettes à hauteur de **697 920.00 euros** soit une hausse de 2% par rapport au budget primitif.

Le Conseil, à l'unanimité :

- Approuve la décision modificative n°1

Pour extrait conforme,

Nadège NICOLAS, Vice-Présidente du Conseil d'Orientation et de Surveillance

Transmis au contrôle
de légalité le 10/10/2023
Affiché le 10/10/2023

